

vaux des crimes, de son orgueil une folie d'un jour, de ses souvenirs un remords éternel !

Ah ! c'est trop de vertu que tant d'humilité. La France est plus fière et n'est pas si chrétienne.

CHAPITRE III.

L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE.

I.

Ces notions inséparables, l'ordre et la révolution, ayant été momentanément disjointes dans l'esprit des hommes, il dut résulter de ce fait anormal une véritable anarchie de l'opinion, et, privé d'une impulsion ou d'un appui nécessaire, tout gouvernement sérieux, c'est-à-dire tout système politique s'appuyant sur une base solide et se dirigeant vers un but déterminé dut devenir impossible.

Il fallut obéir aux fluctuations de l'opinion les plus irrégulières et les plus inattendues, et s'exposer encore à la froisser au moment même où l'on espérait lui complaire.

Sous la préoccupation exclusive de l'ordre, un parti politique, oublieux de la révolution, se trouve privé des moyens de réaliser son rêve.

Et de même, du moment où la révolution se trouve posée comme l'ennemie de l'ordre, elle n'est plus qu'une aspiration sans but.

Aussi, sous l'empire de cet antagonisme factice, toutes les lignes politiques furent-elles flottantes, toutes les allures indécises, toutes les résolutions contradictoires, et les partis semblèrent frappés d'impuissance et d'aveuglement. Il en résulta bientôt une nouvelle cause d'erreur.

Il y eut une sorte de frayeur universelle, une époque de périls imaginaires. C'est que chacun, en se sentant si faible, si impossible, crut à la force de ses adversaires, à la fatalité de leur succès.

La faiblesse, la défiance et l'antipathie réciproques des diverses fractions de l'assemblée durent s'exagérer d'ailleurs sous l'empire d'une situation fautive qui, ne leur permettant pas d'agir avec loyauté, ne leur laissa que le choix des désaveux ou des fautes.

Cette situation fautive a dominé toute la polémique des partis. Elle eut les plus graves conséquences.

La voici dans toute sa netteté.

II.

Par un singulier changement de leurs habitudes, les défenseurs des formes sociales se trouvaient en lutte contre le fait social le plus saisissable, savoir : le gouvernement établi ; ils étaient ennemis de la république.

Leur but allait être le renversement de cet ordre de choses.

Ils en étaient tout étonnés.

Mais pour entreprendre cette tâche, ils ne pouvaient

s'appuyer que sur la manifestation même qui leur en avait donné l'audace, et qui fut l'origine de leur puissance, c'est-à-dire, sur le principe de la souveraineté de ce peuple qui les avait délégués.

Ainsi, les défenseurs nés de tous les gouvernements, les partisans de l'antique autorité, allaient attaquer une forme gouvernementale au nom d'un principe auquel ils ne croyaient pas, au nom d'un principe essentiellement critique, essentiellement destructeur de toutes les traditions qu'ils avaient défendues, qu'ils aimaient encore, auxquelles ils voulaient revenir.

Il n'y avait pas de moyen terme : il fallait accepter la république ou prêcher la souveraineté des majorités.

La révolution en était à ce point qu'on ne pouvait l'attaquer qu'en invoquant ses propres affirmations, et qu'en leur donnant une consécration nouvelle et sans doute définitive.

D'autre part, pour sauver le principe même du suffrage universel, la minorité se croyait dans la nécessité d'en retarder l'exercice. En présence des résultats des élections de décembre et de mai, elle pouvait craindre que le peuple ne donnât sa démission de la souveraineté, et ne reniât lui-même toutes les conquêtes de la révolution.

Elle voulait gagner du temps.

Pour cela, elle ne pouvait s'appuyer que sur la constitution ; et, chose étrange, elle se vit ainsi conduite à faire d'un contrat écrit quelque chose de momentanément supérieur au principe avec lequel elle avait attaqué tous les contrats antérieurs, et à opposer pour trois ans une fin de non recevoir à tous les appels au souverain.

Cependant cette contradiction était si flagrante, cet appel était tellement dans l'ordre de ses idées, que, si elle avait été vivement poursuivie par la majorité, l'opposition n'eût pu résister sans s'affaiblir et se déconsidérer en reniant tous ses antécédents.

Heureusement la majorité n'avait ni expérience ni résolution sur le nouveau terrain où elle s'était engagée; elle sentait bien qu'elle-même l'avait miné; elle craignait à toute heure de le voir sauter; elle semblait un enfant qui joue avec la poudre, et tous ses actes révélaient un singulier mélange d'audace et de timidité.

III.

La situation était si fautive qu'elle décourageait les esprits les plus énergiques. De part et d'autre, il y eut tendance à se tenir sur le second plan; nul ne se sentit à son aise pour prendre l'offensive, et nulle allure ne put être nette et décidée, alors que chacun sentait en attaquant qu'il allait s'appuyer sur un mensonge; les médiocrités, qui d'ordinaire ne voient que la superficie des choses, osèrent seules se mettre en avant et prirent une certaine influence; les discussions descendirent à leur niveau; nulle considération lumineuse n'en vint rehausser l'éclat, nul appel à la conscience et à la justice n'y fut écouté; personne n'étant dans la vérité n'eut le droit de l'invoquer; mais tous étant dans le mensonge eurent le droit de s'accuser, et celui-là seul fut applaudi, celui-là seul fut orateur, qui sut manier plus habilement le sarcasme ou l'injure. L'autorité morale de l'assemblée fut considérablement amoindrie, et quelle que fût l'insuffisance du pouvoir exécutif, jamais il ne fut,

par des hommes si petits, tenu si peu compte de la volonté des représentants d'une nation.

D'autre part, les partis se tinrent sur la défensive; désormais ils n'eurent plus qu'un but; chacun se sentant empêché, tâcha d'augmenter les empêchements de l'ennemi; ils résolurent de *s'annuler les uns les autres*.

Tel fut le véritable caractère de la première partie de la session.

IV.

Cette première époque allait donc être toute négative. La gauche allait ainsi obtenir tout ce qu'elle pouvait demander, le temps.

Les mauvaises situations profitent toujours à ceux qui sont les plus faibles et qui ne demandent qu'à attendre. Evidemment la majorité ne pouvait être plus forte ni plus unie; elle ne pouvait que s'affaiblir. La minorité n'avait qu'une tactique à adopter: maintenir autant que possible l'état de choses qui lui était si favorable, se confier dans la force d'inertie, et laisser passer la session. Surfont en présence d'une majorité qui s'était posée en quelque sorte comme une opposition, bien se garder de faire ou de proposer quelque chose et de lui livrer ainsi un moyen d'attaque, un objet à son activité; se pénétrer enfin de cette vérité naïve, qu'on ne fait pas de faute quand on ne fait rien. Or, elle n'avait pas le nombre, elle n'avait pas la force, ce n'était point à elle de donner une direction.

D'instinct, elle agit ainsi. Si l'on excepte quelques propositions individuelles, elle sut éviter le piège qui lui fut souvent tendu par les habiles de la droite: l'offre

périlleuse et tentante de formuler des projets ou de discuter ses doctrines. Comme si sa mission n'était pas de discuter celles de la majorité, et comme s'il était raisonnable de faire juger sa propre cause par ses ennemis.

Il y avait d'ailleurs, malgré toute son étrangeté, une conspiration générale pour maintenir cette situation anormale.

Indépendamment de cette difficulté qu'elle éprouvait à prendre l'offensive, la majorité rencontrait dans sa composition même un empêchement plus visible.

Les routes qui conduisaient aux diverses formes de contre-révolution qu'elle avait en vue, n'étaient point les mêmes. Les principes qui pouvaient les justifier se trouvaient également fort divers et souvent contradictoires. Elle se fût donc fractionnée, et tous les éléments dont elle se composait eussent montré leur faiblesse du jour où elle eût tenté quelque affirmation.

Formée de partis bien distincts, le véritable lien de tous ses membres était une négation.

Elle tentait d'arrêter la révolution; voilà quelle était son unité.

Elle ne pouvait donc que résister, et n'était imposante par le nombre qu'à la condition de rester immobile et critique; mais, dans cette condition, elle pouvait former quelque temps un tout inerte et compacte et continuer encore cette prodigieuse mystification d'un grand parti de l'ordre.

Etrange parti qui ne durait qu'à ces deux conditions : de ne pas parler et de ne pas agir; qui n'a vécu, comme les bornes, qu'avec cette nécessité de ne se définir ni par

le mouvement, ni par la pensée, ni par l'action ni par la parole.

Il faisait ainsi masse.

Du reste, il était fort content de lui-même et de son inertie; il faisait de nécessité satisfaction, et rappelait involontairement la fable du hibou et de ses petits : c'était un parti-digue, contre lui le flot révolutionnaire allait se briser.

Telle était sa mission.

Pauvre parti composé d'éléments multiples et sans liens, sans souvenirs, sans principes, sans espoirs communs. Il ne savait pas que le flot était déjà passé! Il se disait une digue, il n'était que l'ensablement et les débris des constructions fragiles, un moment emportés sur les eaux du torrent, et qu'en s'écoulant dans son lit il avait réunis et laissés.

V.

Cette inertie, si favorable à la minorité, ne pouvait être que désavantageuse au grand parti de l'ordre.

Comment! il affirmait que la république était une forme de gouvernement détestable, il assurait qu'elle était en horreur à la majorité du pays, il avait la puissance, et les années allaient s'écouler sans qu'il pût faire un pas dans le sens de ses désirs; mis en demeure par le nombre de ses membres, de diriger et de gouverner la nation, il n'allait savoir que récriminer et rester immobile! — Sans initiative, sans direction. — Tout ce qu'il y avait d'ardent et de résolu dans les divers partis qui le composaient devait, tôt ou tard, se décourager. Il était frappé d'impuissance.

La France avant tout veut voir clair dans sa route. Le trait le plus saillant de son caractère, c'est la netteté de l'esprit, la franchise des décisions. Elle n'est point éclectique et point modérée du tout; ce qui est louche, ce qui n'est point défini, lui fait horreur et l'agace et l'ennuie. Dans ceux qui sont appelés à l'honneur de la diriger, ce qu'elle acceptera toujours avec le plus de peine, ce sont les compromis, le doute et l'indécision. A mesure que cet état allait se prolonger, elle allait en faire un crime à la majorité. Le parti de l'ordre avait le gouvernement, il parlait de solution, il n'en indiquait aucune; à coup sûr, ce n'était pas la faute de la minorité; celle-ci d'ailleurs se prononçait nettement pour la république. Elle allait devenir plus forte tous les jours.

Dans les assemblées, quand les partis sont dans une situation fautive et hypocrite, ce sont toujours les majorités qui en portent la peine. Ceci est inévitable, et c'est là un des plus graves inconvénients du pouvoir. C'est toujours du côté du plus fort qu'est la responsabilité. Il serait, en effet, trop inique de reprocher au plus faible ce qu'il ne peut empêcher.

Cet étrange phénomène d'un parti qui, réunissant tous les pouvoirs, conserve les allures d'une opposition, m'étonne et m'inquiète; je voudrais l'éclaircir.

On est une minorité. On attaque, on mine, on dénigre une forme de gouvernement: cela s'est vu; que veut-on?

Devenir majorité.

Et alors que fait-on?

Alors, on renverse ou l'on modifie cette forme de gouvernement.

Très-bien! qu'attendait donc la majorité?

Quelle fût devenue minorité?

C'est peu probable. Mais encore?

Quelle se crût réellement une majorité,

Ou qu'elle le devint,

Ou qu'elle le fit croire.

Je commence à comprendre et je conclus:

De toutes les difficultés politiques, la plus grande pour un parti, c'est peut-être de sembler être une majorité et de n'être dans le pays qu'une minorité.

Alors, on ressent à la fois tous les inconvénients et du pouvoir et de l'esprit d'opposition sans en recueillir les avantages. On ne sait rien attaquer. On ne peut rien défendre. On a tout à perdre, on n'a plus rien à gagner.

VI.

Nous devons remarquer ici, que, les partis ne se définissant que par leur antagonisme, les relations entre la droite et la gauche de l'assemblée durent tendre à s'aggraver de plus en plus.

La nécessité de couvrir les faussetés générales et individuelles des formes parlementaires, ne fit qu'augmenter l'irritation et le mécontentement de soi-même, et je ne serai démenti par aucun de mes collègues, quand je parlerai de la douleur et des découragements que tous ont éprouvés en respirant cette atmosphère de colère et d'hypocrisie dans laquelle depuis deux ans tous les partis ont vécu.

Les suites du 13 juin, dont il est impossible de ne pas dire quelques mots lorsqu'il est question de l'assemblée

législative, venaient joindre, aux causes que nous avons énumérées, des motifs personnels d'irritation qui, dans les premiers mois, furent très-puissants et rendirent toutes les discussions fort pénibles. Mais ces motifs ne furent point la cause principale d'une telle animosité; la presse n'en était point directement influencée; cependant, la polémique se ressentit des causes générales. Ce n'était point la faute de l'assemblée, mais celle de la situation réciproque des partis; aussi, ce que nous avons dit s'applique-t-il à tous leurs représentants, au dehors comme au dedans du palais législatif.

Cet état haineux se fit d'ailleurs jour de la manière la plus passionnée, et nous avons assisté aux faits de ce genre les plus étranges et les plus monstrueux.

Une conséquence de la coalition qui donna naissance au grand parti de l'ordre, vint entre autres marquer tous les votes de la majorité de ce caractère systématique de lutte et de violence.

VII.

Chaque jour se passent sous nos yeux des faits inconcevables; aveuglés nous-mêmes par la passion, nous n'en comprenons point la signification désastreuse; c'est déjà beaucoup, si nous ne nous laissons point dominer par l'exemple, et si, quand vient l'heure plus calme de la réflexion, nous n'avons point à nous reprocher d'y avoir participé.

C'est ainsi que les événements sont pleins d'entraînements mauvais, et qu'au bout de quelques jours, nous sommes étonnés, non-seulement du chemin que nous

avons parcouru, mais encore du changement qui s'est opéré dans notre esprit.

Qui ne se rappelle, il y a quelques années à peine, les tentatives faites, dans les assemblées délibérantes, par les orateurs et les chefs de parti, pour ramener quelques-uns de leurs adversaires?

Alors, on parlait beaucoup pour convaincre, et moins pour manifester sa pensée; dans la parole, il y avait plus de confiance, moins de violence, moins de défi, surtout moins d'orgueil. Alors, dans le sein des assemblées destinées à discuter les lois, on croyait encore à la discussion des lois, maintenant l'on croit au combat. La tribune était un lieu de persuasion. Elle est aujourd'hui dans une arène! On y faisait des discours, on y fait des manifestes. On y parlait pour ses adversaires, on y parle maintenant pour ses amis.

Alors, être applaudi de ses contradicteurs, les persuader, les amener à son opinion, c'était le plus beau triomphe pour un orateur, et ses amis le célébraient à l'envi.

Il n'en est plus ainsi: au dedans comme au dehors de l'assemblée, ce fut presque une trahison que de mériter l'estime ou l'approbation de ceux qui siégeaient sur des bancs opposés.

Nul, désormais, ne put suivre librement sa conscience, sans se séparer des siens: la discipline fut tout; et jamais, cependant, il n'y eut moins de véritable discipline, car, l'union vraie, ce n'est point celle des actes ou des inimitiés, mais bien celle des affections et de la pensée.

Dans un corps délibérant, en effet, l'accord entre les

hommes ne peut utilement naître que de l'accord entre les intérêts et les convictions.

Ce n'est que momentanément qu'une alliance peut se fonder sur une idée de guerre.

On y est envoyé pour gouverner et non pour combattre.

Ce qui importe, ce n'est donc point d'y réunir des boules et des votants, mais bien des esprits et des cœurs.

Ce n'est point une victoire sur des ennemis que l'on y vient chercher ; mais un but vers lequel on devra se diriger en conduisant tout un peuple. Les habitudes de l'assemblée étaient donc essentiellement contraires à la nature même des devoirs d'un corps législatif.

Ces mœurs parlementaires vicieuses découlaient d'ailleurs inéluctablement de cette erreur fondamentale de l'existence d'un grand parti de l'ordre.

VIII.

Le président de la république en avait senti quelque chose quand il se plaignait de n'avoir obtenu de cette association qu'un équilibre impuissant et qu'une neutralisation de forces.

Pouvait-il en être autrement ?

C'est là le caractère de toutes les coalitions.

Si chacun eût nettement défini sa ligne de conduite, quatre partis au moins se fussent dessinés dans le sein de l'assemblée ; le parti républicain eût été le plus nombreux ; il eût, en outre, joui d'un puissant avantage, la forme gouvernementale était pour lui ; or, les autres partis ne voulaient en rien accepter sa direction, car

cette influence momentanée pouvait être suivie d'une puissance définitive.

A cette influence, le parti de l'ordre résistait. Voilà tout. Mais nous avons déjà maintes fois remarqué qu'il ne pouvait rien affirmer. Il s'ensuivit que, faute de pouvoir le constituer au nom d'un principe ou d'une espérance, d'une doctrine, en un mot, ses chefs furent dans la nécessité de faire appel à une union toute matérielle.

On ne pouvait se reconnaître à des idées contradictoires, à des sentiments opposés ; on se reconnut à des votes communs.

Bien que volontairement acceptée, cette obligation de soumettre, pour maintenir une alliance factice, la conscience et l'intelligence individuelles à des volontés étrangères, semble quelque chose de monstrueux et d'incompatible avec la qualité de législateur.

Cette nécessité n'en a pas moins pesé de tout son poids sur les décisions et les actes de la majorité.

Elle eut sur la confection des lois une désastreuse influence.

Cette influence peut s'apprécier, surtout, par ces trois conséquences principales :

L'inutilité de l'opposition ,

L'abus de l'urgence ,

L'usage des lois provisoires.

IX.

L'opposition n'eut plus dans le sein de l'assemblée d'autre mission que de maintenir par sa présence la majorité dans le cercle d'impossibilités où elle s'était enfermée.

Elle y trouvait tout avantage ; avec le drapeau de l'ordre, on ne fait pas de révolution ; tout ce qu'elle pouvait espérer, c'était d'empêcher la coalition, en se fractionnant, d'arborer quelque bannière plus expressive et plus dangereuse.

Une telle situation fut de part et d'autre acceptée.

Dans toutes les occasions où la majorité menaçait de se débander, il ne fut jamais question, pour la rallier, de droit et de justice, d'un principe enfin ; un de ses orateurs montait à la tribune, battait le rappel et montrait l'ennemi.

On remportait à force de bulletins la victoire ; mais ce sont là des victoires de Pyrrhus.

Toute discussion devint dès lors inutile, elle n'agit plus qu'en sens inverse de l'effet qu'elle eût dû produire, et, même dans les œuvres de simple défense qu'elle allait essayer, la majorité se vit entraînée dans toutes les fautes que produit le défaut d'examen et de discussion.

Ce vice est celui de toutes les assemblées privées d'opposition, et nous venons de voir qu'en l'état des choses, il était plutôt exagéré que diminué par la présence de la minorité ; souvent une faute eût pu être évitée ; mais il suffisait que la gauche l'eût signalée avec quelque persévérance et quelque énergie pour qu'elle devint inévitable.

C'est là le principal motif des dispositions véritablement extraordinaires de certaines lois. Or, quel que soit le motif qui rende une loi ridicule ou détestable, c'est toujours la majorité qui, seule, en porte le discrédit ; aux yeux du public elle seule en est respon-

sable, et c'est elle, en résumé, dont le vote a tout décidé.

Ce sont là des faits tellement élémentaires dans le gouvernement des assemblées, qu'il est incroyable que les hommes expérimentés qui dirigeaient la droite ne s'en soient point préoccupés.

C'est une vérité depuis longtemps reconnue, et qu'une sanction universelle a consacrée, que dans une assemblée délibérante, quelle que soit une opposition, jamais une majorité ne doit l'opprimer à ce point de se priver de ses observations et de son influence dans la discussion. Ceci n'est point uniquement dans un but de bienveillance et de politesse honorables ; mais surtout pour elle-même et dans un intérêt bien entendu de gouvernement et de dignité. Mais cette conduite sage et mesurée suppose encore que la majorité soit unie par une doctrine qu'elle ne craigne point de voir entamer par les arguments de ses adversaires.

Ce n'est point ainsi que peut agir une coalition.

Il est évident qu'un parti qui n'est constitué que par la promesse de voter avec ensemble n'a que faire de la discussion.

Les meilleures raisons deviennent alors dans le for intérieur de la conscience, les accusations les plus pénibles, toute vérité semble un reproche, et l'appel aux meilleurs sentiments ne fait plus qu'irriter.

Autrefois on avait parlé d'*oppositions systématiques* ; nous étions destinés à voir ce phénomène étrange d'une *majorité systématique*.